

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 décembre 2009 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI dix sept décembre deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :**

**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

**Françoise NOUHEN, Patricia AUCOUTURIER, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Cyril CINEUX, Roger GIRARD, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET**

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :**

**Sandrine CLAVIERES**

*Odile SAUGUES a donné pouvoir à Serge GODARD pour la question n° 1 et à partir de la question n° 8.*

*Odile VIGNAL a donné pouvoir à Danielle AUROI à partir de la question n°5.*

*Manuela FERREIRA DE SOUSA a donné pouvoir à Jérôme GODARD à partir de la question n°2.*

*Nicole BARBIN a donné pouvoir à Jean-Pierre BRENAS à partir de la question n°3.*

*Fatima CHENNOUF-TERRASSE a donné pouvoir à Alain LAFFONT pour la question n°1.*

*Claudine LAFAYE a donné pouvoir à Didier MULLER à partir de la question n°3.*

*Alain LAFFONT a donné pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE à partir de la question n°5.*

*Jean-Philippe VALENTIN a donné pouvoir à Christine PERRET à partir de la question n°3.*

*A partir de la question n°11, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.*

-----  
**Rapport N° 9**  
**SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE**  
-----

Rapporteur : Monsieur Philippe BOHELAY

La Ville met en place chaque année une enveloppe destinée au soutien à la vie associative.

Seize projets ont déjà bénéficié d'un soutien financier de la commune.

Quatre autres projets répondant aux critères ont été examinés favorablement.

Il est proposé l'attribution de subventions présentées dans le tableau annexé pour un montant global de 4 300 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2009.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission, :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations conformément au tableau joint en annexe,
- d'autoriser en temps utile, le versement de ces subventions aux associations concernées,
- d'autoriser la signature éventuelle de conventions avec les associations, conformément à la législation en vigueur.

Maitre d'ouvrage	Intitulé des projets	Nom et Tel. Président de l'association/ou Responsable du projet	Territoire	Public visé	Autres financements	Coût de l'action €	Subvention demandée VILLE	Subvention proposée VILLE
"Les Lutins d'Herbet" 11 rue d'Aubrac 63100 Clermont - Ferrand	<b>Regroupement d'assistantes maternelles :</b> Il s'agit de permettre une meilleure socialisation des enfants gardés par chacune des assistantas maternelles, membres de cette association. Ainsi l'association organise des activités collectives : - sorties bibliothèque; - organisation de temps festifs (carnaval, fête de Noël, fête de la musique) - Mise en place d'un projet d'activités annuel sur les quatre saisons - Actions intergénérationnelles. Dates : Septembre 09 à septembre 2010. Partenariat : Ville de Clermont - Ferrand, "les Joujoux de Marilou", Halte - jeux, Maison de retraite des Sources.	Me Ribeiro Muriel 04-73-90-57-08	quartier d'Herbet	enfants du quartier	Ressources propres : 130,00 €	630,00	500,00	500,00
"les Dents du Bonheur" 18 rue Antoine Menat 63000 Clermont - Ferrand	<b>4L trophy 2010 :</b> 2 équipages. Association d'étudiants en fac dentaire qui ont collectés des fournitures scolaires et sportives à l'attention de l'association "Les enfants du désert" du Sud marocain. Il y a un souhait de tisser des liens durables avec les représentants locaux. Dates : du 18 au 28 février 2010 Partenariat : Ville de Clermont - Ferrand, l'université d'Auvergne, BNP Paribas.	Mr Jérôme Laporte 06-32-60-37-70	Merzouza - Sud marocain	enfants de Merzouza	Ressources propres : 4200,00 € Sponsoring : 5350,00 €	10 050,00	500,00	500,00
<b>Association "CADIS"</b> <b>Centre d'Accueil pour la Documentation,</b> <b>l'Information sur le SIDA</b>  <b>Espace Guy Vignes</b> <b>30 rue Etienne Dolet</b> <b>63 000 Clermont-Ferrand</b>	<b>Journée Mondiale du SIDA 2009 :</b> Il n'y a pas d'actions grands publics sur cette journée à Clermont - Ferrand. Des manifestations seront organisés et serviront de support aux messages de prévention : - 2 concerts dans des salles municipales (Centre Georges Brassens, Maison de l'Oradou) - distribution de rubans rouges réalisées par les femmes du quartier St Jacques qui ont été sensibilisées à la prévention de l'infection par le VIH. - mise en place de stands de prévention. Dates : novembre - décembre 2009 Partenaires : Ville de Clermont - Ferrand, Conseil Général, CPAM, CAF, Dispensaire Emile Roux, S.S.I.U, APS - CRIPS, CHU	M. Jean Beytout  Me Puentes Me Saber - Amoli 04-73-34-12-12	Clermont - Ferrand	Tout public	CPAM : 2000,00 € Conseil Général : 600,00 € CAF : 500,00 € Contributions volontaires en nature : 4900,00 € (valorisation bénévoles, mise à disposition des salariés)	9 500,00	1 500,00	1 500,00
<b>AC 63</b> <b>Agir ensemble contre le chômage</b> <b>77 bis avenue Edouard Michelin</b> <b>63000 Clermont - Ferrand</b>	<b>Contact précaires :</b> Création d'un point relais au sein de la structure AC 63, permettant de recréer du lien social entre exclus et institutions et de représenter cette population au niveau des instances officielles traitant de leurs problèmes et de leurs droits. Dates : Année 2009 - 2010 Partenariat : Ville de Clermont - Ferrand, Comité DAL 63, MNCP chom'actif, CCAS de Clermont- Ferrand, Conseil Général, Réseau Alerte 63.	Mr Yves Golan 06-61-54-98-15	Clermont - Ferrand	Public en situation d'exclusion	Conseil Régional : 1000,00 € Etat : 1500,00 € Contributions volontaires en nature : 1850,00 €	6 450,00	2 000,00	1 800,00
<b>TOTAL</b>						<b>26 630,00</b>	<b>4 500,00</b>	<b>4 300,00</b>

## **DELIBERATION**

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 5 janvier 2010

Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY